



École Primaire Laurentian

455, rue Court, Lachute (Québec) J8H 1T2 450-562-2401

Cet Agenda appartient à : _____ Classe : _____

Bienvenue pour une nouvelle année scolaire à l'École Primaire Laurentian! Nous sommes impatients de travailler ensemble pour faire de cette année scolaire un grand succès pour toi. Cet agenda a été conçu pour t'aider à comprendre certains éléments de base de l'école, pour aider les élèves à faire leurs devoirs et également aider les parents à communiquer entre la maison et l'école.

S'il te plaît prends le temps de lire attentivement ces premières pages avec tes parents et assure-toi que tu comprends tout. Si tu as des questions à propos de quoi que ce soit dans l'agenda, demande à ton professeur des explications supplémentaires. Cet un excellent outil pour te garder organisé. S'il te plaît n'oublie pas de l'amener à la maison tous les jours et de demander à tes parents de le signer. Cela aidera ton professeur et toi-même.

C'est une toute nouvelle année et une chance pour toi de bien commencer et de te fixer des objectifs pour l'année scolaire 2024-2025. Nos enseignants et notre personnel dévoués sont là pour t'aider, mais vous devez faire votre part en faisant de votre mieux et en étant respectueux et responsable. L'École Primaire Laurentian sera meilleure si tu y donnes du tiens. Sois fier de ton école. Prends soin de l'établissement à l'intérieur comme à l'extérieur. Fais preuve de respect envers toi-même, les élèves, les enseignants, le personnel et les bénévoles. Tu as le pouvoir de déterminer ton succès en tant qu'élève en venant à l'école préparé et en faisant toujours de ton mieux. Donne le meilleur de toi-même et passons une excellente année ensemble ! Tu peux le faire !



Horaire

Début de l'école : 8:05

Temps de récréation : 10:25-10:45

Heure du diner : 11:45-12:45

Temps de récréation : 1:45-2:05

L'école se termine : 3:05



NOTRE MISSION

À l'École Primaire Laurentian, compte tenu de la diversité des antécédents économiques et linguistiques de notre communauté, nous nous efforçons d'offrir un environnement sûr et favorable pour que les élèves aient la possibilité d'atteindre leur plein potentiel.

NOTRE VISION

À l'École Primaire Laurentian, notre vision est d'outiller les élèves pour qu'ils deviennent confiants et responsables. Afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel sur les plans scolaire, social et mondial. Notre mandat est que l'école soit un milieu accueillant, heureux et sécuritaire. Nous veillerons à ce que tous les élèves soient traités avec dignité, aient des occasions équitables d'apprendre, de démontrer leurs réalisations et d'obtenir un diplôme avec succès.

PERMISSION - PROMENADES

J'autorise mon enfant, _____, à accompagner son enseignant dans ses activités de plein air.

Signature du parent : _____

Date : _____



Effets personnels :

Les objets personnels (jouets, skateboards, balles, frisbees, appareils électroniques tels que les iPods, téléphones portables et collections de cartes à échanger, etc...) sont souvent à l'origine de nombreux conflits entre élèves. Leur présence a tendance à distraire les élèves de leurs études et de l'environnement d'apprentissage productif établi par l'enseignant. Pour cette raison, tous les effets personnels sont interdits à l'École Primaire Laurentian à moins d'une autorisation d'un enseignant. L'école n'est pas responsable de ces articles. Il est également interdit de prendre des photos ou de filmer sans permission sans l'autorisation du personnel de l'école. Si des objets personnels sont confisqués, ils seront retournés aux parents.

CONTRAT PARENT ET ÉTUDIANT

ÊTRE PRÊT signifie :
Être ponctuel
Être prêt
Être organisé

*J'arriverai à l'heure.
J'aurai tout mon matériel.
Je suis prêt à apprendre.
Je garde mon bureau et mon crochet en ordre.*

ÊTRE RESPECTUEUX signifie :
Être poli
Être attentif
Être gentil

*J'écoute attentivement celui ou celle qui parle.
Je suis les instructions du professeur.
Je me respecte, je respecte les autres, je respecte la propriété,
Je respecte l'environnement*

ÊTRE RESPONSABLE signifie :
Être prudent
Être équitable
Être honnête

*Je fais toujours de mon mieux.
Je termine tous mes devoirs et devoirs.
Je connais et suis les règles de l'école.
Je joue la prudence.*

J'ai lu les règles de conduite de L.E.S. avec mon enfant. Nous nous engageons à respecter les règles de conduite afin de permettre à tous les élèves de grandir et d'apprendre dans un environnement sûr, heureux et harmonieux. Nous appuierons l'intention et les mesures de ces politiques.

Signature du parent : _____ Date : _____

Étudiant : Je (nom), _____, ai examiné mon programme et les politiques avec mes parents et j'accepte de suivre les règles et les lignes directrices.

Signature : _____ Date : _____

Communication:

L'école utilisera le courriel et le portail Mozaik pour communiquer avec les parents. **Veillez vous assurer que votre adresse de courriel est exacte.** Les bulletins scolaires, les calendriers mensuels et les bulletins scolaires seront disponibles en ligne. Des copies papier sont envoyées à la maison aux familles qui n'ont pas accès à Internet.

Communiquer avec l'école et signaler les absences :

- Le bureau est ouvert tous les jours de 8 h à 15 h 30.
- Les parents doivent appeler l'école avant 8h00 pour informer la secrétaire de l'absence ou de l'arrivée tardive de leur enfant. Les absences et les arrivées tardives peuvent également être enregistrées sur le portail Mozaik
- Veuillez indiquer la raison de l'absence dans votre message.
- Le secrétaire peut être joint au 450-562-2401.
- Le secrétaire appellera les parents des élèves **qui n'ont pas** informé l'école de l'absence de leur enfant.



Lignes directrices sur les devoirs pour réussir :

Lignes directrices sur l'attribution du temps et le contenu, comme il est indiqué sur le site Web de la DSTE.

NIVEAU SCOLAIRE	ATTRIBUTION DE TEMPS QUOTIDIENNE	CONTENU
Maternelle		Activités pour appuyer les activités d'apprentissage à la maison (p. ex., lecture aux enfants, activités de dénombrement).
Cycle 1	15 minutes	Activités qui favorisent la littératie et la numératie
Cycle 2	30 minutes	Lire régulièrement, pratiquer les compétences de base en mathématiques et effectuer un travail de référence simple.
Cycle 3	45 minutes	Lire régulièrement, pratiquer les compétences en mathématiques et effectuer des tâches simples axées sur des projets.

Demandez à votre enfant à quel moment il doit faire ses devoirs.



- ✓ Laissez votre enfant faire ses devoirs de façon autonome. Soyez à proximité pour offrir de l'aide, mais ne survolez pas votre enfant.
- ✓ Fournir un endroit calme loin des distractions.
- ✓ Pas de télé, pas d'appels, pendant les devoirs !
- ✓ Examinez les devoirs de votre enfant, mais ne faites pas le travail.
- ✓ Ayez une boîte de fournitures de devoirs standard (crayons, taille-crayon, gomme, règle, etc.)
- ✓ Contactez l'enseignant s'il y a un problème de devoirs que vous ne pouvez pas résoudre.
- ✓ Si votre enfant est absent de l'école ou si un devoir n'est pas clair, suggérez à votre enfant d'appeler un ami.

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

L'École Primaire Laurentian est une école anglophone qui relève de la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier. Sa population étudiante est logée au 455, rue Court, à Lachute, au Québec et dessert la communauté des Basses-Laurentides.

L'École Primaire Laurentian suit le Programme éducatif du Québec et offre un enseignement aux enfants âgés de quatre (4) à douze (12) ans, de la maternelle au cycle 3. Elle offre un programme de garderie MEQ. L'École primaire Laurentienne offre de nombreux programmes parascolaires, y compris le basketball, le leadership, le théâtre, la danse, le Glee Club et de nombreux autres clubs et activités qui favorisent la croissance sociale.

Le projet éducatif de notre école est fondé sur les buts et objectifs énoncés dans le Plan d'engagement pour la réussite de la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier. Dans le cadre de nos efforts engagés pour veiller à ce que chaque élève réussisse dans sa croissance scolaire et son développement personnel, notre plan de réussite scolaire comprend les objectifs d'orientation stratégique suivants :

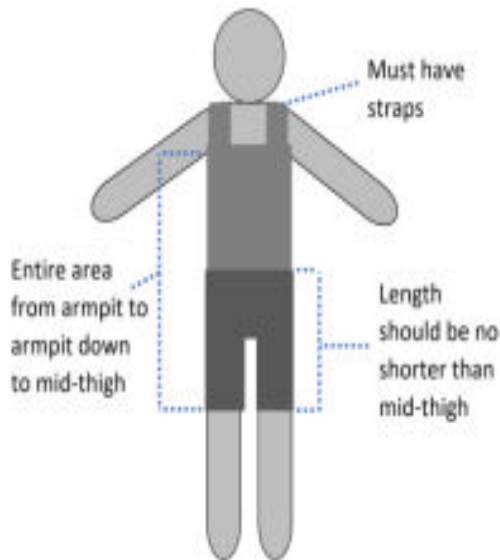
OBJECTIFS DES ORIENTATIONS POLITIQUES

Le but du plan de réussite scolaire est d'établir un plan d'action clair pour l'école primaire Laurentienne qui assure la réussite de tous les élèves. Notre projet éducatif a trois grandes orientations :

1. Promouvoir des pratiques d'enseignement à fort effet de levier pour augmenter les taux de réussite des élèves en mettant l'accent sur l'alphabétisation précoce
2. Promouvoir des pratiques pédagogiques différenciées de qualité qui favorisent des possibilités d'apprentissage équitables pour tous les élèves.
3. Promouvoir un environnement sécuritaire et bienveillant qui favorise la croissance sociale et émotionnelle de tous les intervenants

Code vestimentaire à l'école primaire Laurentienne

Conformément à la vision des ERP d'un milieu d'apprentissage accueillant, sécuritaire, accessible et favorable, tous les élèves doivent suivre notre code vestimentaire :



- Les chaussures fermées doivent être portées en tout temps, à l'exception des sandales de sport en été (les talons hauts ou les tongs ne sont pas autorisés).
- Chaque élève doit avoir une paire de chaussures « intérieures » et une paire de chaussures ou de bottes « extérieures ».
- Tous les hauts sans manches doivent avoir des bretelles de la largeur de 2 doigts.
- Les hauts qui sont coupés bas à l'avant ou sur les côtés, ou qui montrent le ventre ne sont pas autorisés à l'école.
- Aucuns vêtements avec des jurons ou des slogans inappropriés ne seront autorisés.
- Toutes les formes de leggings (courts ou longs) doivent être portés avec une chemise qui est au moins de la longueur des hanches.
- Tous les shorts ou jupes doivent atteindre la mi-cuisse.
- Aucun vêtement déchiré ne sera autorisé.
- Pas de maquillage ou de piercings ostentatoires
- Les chapeaux et les capuchons seront autorisés à l'extérieur du bâtiment seulement.

Tous les élèves de la 3e à la 6e année devront apporter des vêtements de rechange les jours où ils ont de l'éducation physique. Les vêtements autorisés pour l'éducation physique comprennent :

- Vêtements de sport (shorts, pantalons de survêtement, pantalons de jogging)
- T-shirt à manches courtes
- Chaussures de course

Spécifications pour les conditions hivernales extérieures :

- On s'attend à ce que tous les élèves portent un manteau d'hiver suffisamment chaud pour la température extérieure.
- Tous les élèves doivent porter des bottes à l'extérieur lorsqu'il y a de la neige au sol.
- Tous les élèves doivent porter un chapeau, des gants ou des mitaines, un foulard ou un cache-cou par temps froid.
- Les élèves de la maternelle à la 4e année doivent porter un pantalon de neige à l'extérieur lorsqu'il y a de la neige au sol.
- Les élèves de la 5e à la 6e année peuvent choisir de ne pas porter de pantalon de neige s'ils restent sur la zone pavée de la cour d'école. S'ils jouent dans les zones herbeuses ou directement dans la neige, des pantalons de neige seront nécessaires.



École Primaire Laurentian

Plan de lutte contre l'intimidation



Intimidation

Le mot « **intimidation** » désigne tout comportement, commentaire, acte ou geste répété, direct ou indirect, délibéré ou non, y compris dans le cyberspace, qui se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoir entre les personnes concernées et qui cause de la détresse, des blessures, opprime, intimide ou ostracise.

Les mesures suivantes peuvent être considérées comme de l'intimidation si elles répondent aux critères ci-dessus :

Physique :

- Frapper, botter, frapper;
- Pousser, pousser, cracher ;
- Forcer les autres à remettre de la nourriture, de l'argent ou quelque chose qui leur appartient ;
- Obliger quelqu'un à faire quelque chose qu'il ne veut pas faire.

Verbal :

- Insultes ;
- Taquineries, insultes, coups bas ;
- Menaces de toute nature ;
- Se moquer de quelqu'un en raison de son apparence, de ses caractéristiques physiques, de ses antécédents culturels ou de son orientation sexuelle;
- Se moquer des actions de quelqu'un.

Indirect (social et psychologique) :

- Exclure les autres de l'activité ou du groupe ;
- Répandre des histoires fausses sur les autres;
- Faire des gestes inappropriés;
- Prendre, cacher ou endommager quelque chose qui appartient à quelqu'un d'autre;
- Envoyer des courriels ou des messages texte désagréables;
- L'utilisation inappropriée de sites Web, de sites de chat ou de téléphones photo.



Cyberintimidation (impliquant l'utilisation des technologies de l'information et des communications) :

- Menaces, insultes, rumeurs;
- Vol d'identité;
- harcèlement, discrimination, dénigrement, diffamation;
- Filtrage ou blocage en ligne ;
- Faire des messages inappropriés;
- Affichage des combats, des incidents sur TikTok ou tout autre site de médias sociaux.

*******Ces listes ne sont pas exhaustives*******

L'intimidation ne doit pas être tolérée et nécessite une intervention si elle se produit. Cela se produit dans tous les contextes sociaux, culturels et socioéconomiques. C'est un phénomène complexe aux origines multiples. Comme d'autres formes de violence, l'intimidation ne doit pas être tolérée et nécessite une intervention si et quand elle se produit.

L'intimidation, ce n'est pas se battre. C'est une agression (déséquilibre du pouvoir) et pas nécessairement un combat physique. Le terme conflit signifie une querelle, un désaccord. Elle suggère des différences qui sont opposées, c.-à-d. une différence entre deux personnes, deux groupes, un individu et un groupe qui interagissent parce que leurs intérêts, leurs objectifs, leurs valeurs, leur façon de faire les choses, leurs rôles ou leurs idées contrastent fortement. Une bousculade, un combat, une insulte ou une autre menace limitée à deux personnes sur un pied d'égalité n'est pas considérée comme de l'intimidation.

Stratégies de lutte contre l'intimidation

Notre objectif est d'enseigner l'autodiscipline et le respect – le respect de soi, des autres et de la propriété. Notre plan de comportement positif consiste à enseigner aux élèves à être *prêts, responsables et respectueux*.



Responsabilités du personnel :

- Avoir un comportement approprié, en respectant les différences et la diversité individuelles;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation n'est pas acceptée ou tolérée;
- Traiter sérieusement tous les rapports ou les incidents observés d'intimidation;
- Signaler par écrit les cas d'intimidation au directeur d'école, à son délégué ou au technicien en comportement;
- Faire un suivi des incidents d'intimidation auprès des élèves, du personnel ou des parents, au besoin;
- S'assurer que les élèves sont supervisés en tout temps et que les règles de l'école sont suivies.

Responsabilités des élèves :

- Avoir un comportement approprié, en respectant les différences et la diversité individuelles;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation n'est pas acceptée ou tolérée;
- Aider une personne victime d'intimidation;
- S'abstenir d'intimider les autres;
- Informer un adulte s'il est victime d'intimidation ou s'il voit quelqu'un d'autre être victime d'intimidation - à l'école et sur le chemin de l'école.

Responsabilités des parents :

- Avoir un comportement approprié, en respectant les différences et la diversité individuelles;
- Renforcer le message selon lequel l'intimidation n'est pas acceptée ou tolérée;
- demander à leurs enfants de dire à l'adulte approprié s'ils sont victimes d'intimidation;
- Parler à l'enseignant de classe, au technicien de garderie, au directeur si leur enfant est victime d'intimidation ou s'il soupçonne que cela se produit.

Conseils aux élèves :

- Évitez les zones non surveillées ou où les élèves des autres classes jouent.
- Évitez une « mauvaise situation ».
- Ayez au moins un bon ami avec qui jouer et vous soutenir.
- S'il t'arrive quelque chose, dis-le à un adulte.
- Si vous voyez quelque chose arriver à quelqu'un d'autre, essayez de soutenir l'élève en l'amenant à un adulte.

Plan proactif :

- Système de comportement positif à l'échelle de l'école (arrêter, marcher, parler)
- Leçons en classe
- Programmes en petits groupes (habiletés sociales, pleine conscience, jeux coopératifs)
- Assemblées scolaires
- Programme de leadership
- Système de jumelage
- Activités de midi
- Dites-leur de Me Survey
- Unité Sans Violence

Comment signaler l'intimidation

- les élèves relèvent d'un enseignant ou d'un éducateur;
- L'élève relève du directeur ou du technicien en comportement.
- L'élève ou le parent remplit un formulaire de rapport d'incident *et* le remet au bureau.
- les parents de l'élève communiquent avec l'école;

Les élèves qui intimident les autres peuvent subir une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- Réunions avec les techniciens en administration et en comportement avec ou sans les parents;
- Réflexions;
- Participation à un processus de médiation;
- Participation à des programmes de compétences sociales;
- L'école peut communiquer avec les parents;
- Les privilèges peuvent être retirés;
- Les sanctions décrites dans la politique disciplinaire de l'École, comme le temps de réflexion et/ou la suspension;

Dans le pire des cas, un étudiant pourrait être expulsé par le Conseil des commissaires de la SWLSB conformément à l'article 96.27 de la L.I.P

(Notre politique de lutte contre l'intimidation et la violence est disponible sur notre site Web)



Menu de l'école primaire Laurentienne - 2024-2025

SEMAINE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Un	Hamburgers sur un pain et salade	Fromage grillé et soupe	Nouilles avec sauce à la viande et salade	Shepherd's Pie	Nuggets de poulet au riz et légumes
Deux	Jambon, purée de pommes de terre et maïs	Fromage grillé et soupe	Lasagnes et salade	Quesadillas de poulet, riz mexicain	Pizza et salade
Trois	Burger de poulet avec salade	Fromage grillé et soupe	Nouilles avec sauce à la viande et salade	Poisson avec riz et salade César	Sous-marin chaud avec salade
Quatre	Rôti de porc, pommes de terre et salade de chou	Fromage grillé et soupe	Macaroni au fromage et salade	Burritos de boeuf, riz mexicain	Pizza et salade

Repas complet : 5,50 \$ comprend le repas, la boisson et le dessert

Plat principal seulement : 4,50 \$

Fromage grillé seulement : 3,50 \$

Repas au fromage grillé : 5,50 \$ comprend la soupe, la boisson et le dessert

RAPPEL : Un formulaire de commande mensuel sera envoyé par courriel à la maison. Toutes les commandes de repas principal doivent être soumises une semaine à l'avance.

*****REMARQUE : LORSQU'UN JOUR FÉRIÉ PÉDAGOGIQUE OU LÉGAL TOMBE LE VENDREDI, LE REPAS DU VENDREDI SERA SERVI LE JEUDI*****

<u>Prix individuels</u>			
Bagel au fromage à la crème	\$2.50	Salade (petite)	\$2.50
Fromage - Cheddar	\$1.00	Assiette à salade (grande)	\$4.50
Roulés à la cannelle	\$1.00	Petite salade au jambon/fromage	\$3.50
Dessert du jour	\$1.00	Légumes et trempette	\$1.00
Boissons - lait, eau, jus	\$1.00	Sandwichs	\$3.00
Fruits frais	\$1.00	Soupe	\$2.50
Barres de crème glacée et sucettes glacées	\$1.00	Soupe (crème)	\$2.50
Muffins	\$1.00	Yogurt	\$1.00

